



Quelle émancipation pour la Nouvelle-Calédonie ?

Quand on parle d' "émancipation", il faut aller vers ce qui est le mieux pour la population locale.

La gestion interne des affaires locales est une très bonne chose. C'est le principe même de l'émancipation. Nous sommes également pour que les cadres locaux montent en responsabilité au sein des entreprises et administrations locales, ce qui n'est pas incompatible avec l'accueil de compétences extérieures et l'ouverture sur le monde.

Mais la défense des intérêts des populations c'est aussi de reconnaître que nous avons besoin de la France pour au moins trois choses :

_ La France est pour nous une porte ouverte sur le monde, avec des mécanismes de solidarité et d'accès privilégié à des avantages que nous n'aurions pas si nous étions indépendants et livrés à nous-mêmes : enseignement supérieur, système bancaire, capital intellectuel, capital humain, normes de progrès social, médecine, haute technologie, etc..

_ La France est un gendarme, garant de l'ordre public, tant contre les auteurs de troubles internes (petite et grande délinquance), que les tentatives d'agressions ou d'intimidation extérieures. N'oublions pas que la majorité de la population mondiale ne vit pas en démocratie.

_ La France est un garant de la protection des petits calédoniens contre ceux qui seraient tentés, appâtés par ses richesses minières, de mettre le pays en coupe réglée. Les multinationales minières ont une telle puissance financière que si l'Etat n'était pas là pour leur imposer des normes sociales et environnementales, elles feraient ce qu'elles veulent. Elles pourraient pratiquer une forme de néocolonialisme ultralibéral en achetant certains politiques. En fait, leur puissance est telle qu'elles pourraient se payer des partis et des milices. Vu le peu de probité de certains de nos politiciens locaux, mieux vaut ne pas nous reposer sur eux pour défendre la morale et le droit en Calédonie.

Pour ceux qui douteraient de cette possibilité rappelons que le montant du cash disponible sur ses comptes par une société comme Xstrata en 2010 est équivalent à une année de PIB de la Calédonie !

Pour plus d'information :

<http://mrc-nc.blogspot.com/>

<https://www.facebook.com/le.MRC>